

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tihange, le 13 septembre 2012

Centrale nucléaire de Tihange 2 –anomalies classées au niveau 1 de l'échelle INES

Constat sur une batterie électrique

Le 29 août dernier, une nouvelle batterie électrique a été mise en service alors qu'un de ses paramètres ne correspondait pas complètement aux critères applicables. Face à ce constat, la batterie a immédiatement été rechargée pour répondre à ces critères.

Constat sur la nappe phréatique

Le 6 septembre dernier, lors de vérifications périodiques, il a été constaté que la capacité de la nappe phréatique – assurant une source d'eau de secours – ne pouvait plus être garantie de manière conforme aux prescriptions.

Les mesures nécessaires ont été prises pour réduire la consommation d'eau de nappe et compenser la moindre capacité de la nappe en utilisant d'autres sources d'alimentation en eau.

PRESS ELECTRABEL

Maxime de Brier
☎ + 32 85 24 30 23
Maxim.debrier@electrabel.com

www.electrabel.com

Ces anomalies n'ont eu aucune conséquence sur les travailleurs, la population ou l'environnement, ni sur le bon fonctionnement des installations.

Ces écarts ont été classés au niveau 1 de l'échelle INES.

Pour rappel, l'échelle INES (Echelle Internationale des Evénements Nucléaires et radiologiques) compte 7 niveaux allant du niveau 1 (le plus bas) - anomalie - au niveau 7 - accident majeur.

Note à la rédaction :

Les unités du site de Tihange disposent de plusieurs sources d'alimentation en eau, redondantes et indépendantes.

En situation normale, les unités utilisent l'eau de la Meuse comme source froide pour les circuits de refroidissement.

En surplus, afin de compenser une perte de la capacité de pompage de l'eau de Meuse, les unités ont également la particularité de pouvoir être alimentées en eau par de nombreux puits puisant dans la nappe phréatique.